

Direction de santé publique

Le 14 octobre 2022

PAR COURRIEL

Monsieur Jean Bissonnette
Sous-ministre adjoint
Aux évaluations et aux autorisations environnementales
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Jean.Bissonnette2@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Dépôt de l'Avis de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue sur les émissions de la Fonderie Horne et sur le plan déposé dans le cadre du renouvellement de son autorisation ministérielle

Monsieur,

Tel que demandé, vous trouverez ci-joint une copie de l'Avis de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue sur les émissions de la Fonderie Horne et sur le plan déposé dans le cadre du renouvellement de son autorisation ministérielle. Nous vous invitons à rendre ce document disponible dans le cadre de la consultation publique menée actuellement par votre ministère en lien avec ce renouvellement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de santé publique par intérim,



Stéphane Trépanier

ST/fr

p. j : Avis de la Direction de santé publique

c. c. Dr Luc Boileau, directeur national de santé publique, MSSS
M. Claude N. Morin, président du conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
Mme Hélène Proteau, sous-ministre adjointe responsable de la coordination des actions gouvernementales dans le dossier de la Fonderie Horne, MELCC
Mme Caroline Roy, présidente-directrice générale, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue